



CONVENTION DE FLORENCE

**25^e anniversaire de la Convention
du Conseil de l'Europe sur le
paysage**

28 octobre 2025

Florence, Italie

Villa Medicea « La Petraia »

Conférence ministérielle

PROGRAMME

REF : T-FC (2025) CONF 1 F



Mardi 28 octobre

Lieu : Villa La Petraia

9h20 - 9h50 | Arrivée et inscription des participants

9h50 - 10h00 | Photo de famille pour les chefs de délégation

10h00 - 10h30 | Session d'ouverture

- **M. Alessandro GIULI**, Ministre de la Culture de l'Italie
- **M. Bjørn BERGE**, Secrétaire général adjoint, Conseil de l'Europe
- **M. Gilberto PICETTO FRATIN**, Ministre de l'Environnement et de la Sécurité énergétique de l'Italie
- **Mme Aurora FLORIDIA**, Sénatrice de la République italienne, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- **M. Marc COOLS**, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Conseil de l'Europe (*déclaration préenregistrée*)

10h30 - 11h45 | 25 ans de réalisations de la Convention de Florence

S'appuyant sur la Déclaration de Reykjavík adoptée par les chefs d'Etats et de gouvernements du Conseil de l'Europe, cette session abordera les moyens de renforcer l'action sur le paysage en réponse à la triple crise planétaire liée à la pollution, au changement climatique et à la perte de biodiversité.

- **Mme Marta RODRIGUES**, Présidente de la 13^e Conférence sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage

Les ministres débattront et échangeront leurs points de vue sur les étapes importantes, les réalisations et l'impact de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, en particulier au niveau national (chaque intervention des ministres doit être limitée à 5 minutes, celle des autres fonctionnaires à 3 minutes).

11h45 - 12h00 | Pause-café

12h00 - 13h30 | L'avenir de la Convention de Florence

Sur la base des conclusions de la session précédente, les ministres rechercheront des solutions, des approches innovantes et étudieront le rôle de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage à la lumière de la Déclaration de Reykjavík (chaque intervention des ministres doit être limitée à 5 minutes, celle des autres fonctionnaires à 3 minutes).

- **M. Rafael BENITEZ**, Directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, Conseil de l'Europe

13h30 – 13h45 | Cérémonie de remise du Diplôme européen

13h45 - 15h15 | Déjeuner officiel pour les chefs de délégation à la Villa La Petraia

15h15 - 16h00 | Présentation et adoption de la déclaration